

# Les **GESTES** qui COULENT de SOURCE



CE GUIDE VOUS EST OFFERT  
PAR L'ORGANISME EN CHARGE  
DU TRAITEMENT DES EAUX  
USÉES DE VOTRE RÉGION

# LA SEPARATION DES EAUX

## LES EAUX USÉES

sont les eaux qui ont été utilisées dans votre domicile.

Elles sont acheminées pour être traitées dans la station d'épuration (assainissement collectif) ou dans votre fosse septique (assainissement individuel), puis rejetées dans le milieu naturel.

assainissement collectif



assainissement individuel



## LES EAUX PLUVIALES

sont collectées à l'extérieur.

Normalement non polluées, elles sont restituées sans traitement au milieu naturel le plus proche.







Changez vos habitudes, ces mauvais comportements vont directement polluer nos cours d'eau.

LES MAUVAIS GESTES



## A L'EXTERIEUR

- Ne jetez aucun déchet dans les grilles d'évacuation d'eau.
- Lavez votre voiture dans une station de lavage.
- Au jardin, remplacez les traitements chimiques par des traitements naturels et utilisez l'eau de pluie pour arroser.

LES BONS GESTES







Attention, ces mauvais gestes nuisent au bon fonctionnement des systèmes d'assainissement, dégradent le milieu naturel et contribuent à l'augmentation de votre facture d'eau.

LES MAUVAIS GESTES



## CHEZ VOUS

- Les canalisations ne sont pas des poubelles, n'y jetez ni déchet liquide (huile, solvant, White Spirit,...) ni déchet solide (lingette, mégot, tampon, coton tige, litière,...).
- Triez les déchets recyclables et portez les aux points de collecte sélective ou à la déchetterie.
- Utilisez des détergents sans phosphates et des peintures sans ou avec peu de solvants.



N'oubliez pas de vidanger régulièrement les assainissements individuels!



LES BONS GESTES



# Nos cours d'eau sont transfrontaliers, unissons-nous pour les sauver en adoptant les bons comportements!

Je suis une salamandre tachetée, mes larves ne peuvent se développer que dans des eaux limpides et propres. Comme tant d'autres espèces des milieux humides, je suis en voie de disparition.



## Pour tous renseignements sur les réseaux d'assainissement

### France :

#### Agglomération Annemassienne

10, Rue du Petit Malbrande  
74100 ANNEMASSE  
Tél : 04 50 87 83 00  
Site : [www.agglo-annemasse.fr](http://www.agglo-annemasse.fr)



#### Bassin versant Menoge

SIAM  
451, Chemin des Iles  
74380 CRANVES SALES  
Tél : 04 50 36 79 10



#### Bassin versant du Foron

SIFOR  
Cours de la République  
74240 GAILLARD  
Tél : 04 50 87 13 48



#### Bas Chablais

CCBC  
Impasse Thénières  
74140 BALLAISON  
Tél : 04 50 94 27 27  
Site : [www.cc-baschablais.com](http://www.cc-baschablais.com)



### Canton de Genève :

#### Direction générale de l'eau

1, Rue David Dufour  
1211 GENEVE 8  
Tél : 022 327 82 99  
Site : [www.geneve.ch/eau](http://www.geneve.ch/eau)



#### SIG (Services Industriels de Genève)

Chemin du Château-Bloch 2  
1211 GENEVE 2  
Tél : 0844 800 808  
Site : [www.mieuxvivresig.ch](http://www.mieuxvivresig.ch)



Sur les éco-gestes et la législation: [www.geneve.ch/eau](http://www.geneve.ch/eau)

Plaquette réalisée dans le cadre du contrat de rivières transfrontalier du Foron du Chablais Genevois



Rhône-Alpes Région

